

Document de travail

***Sous réserve de l'adoption par la Commission des études et le Conseil
d'administration de l'UQAM le lundi 5 octobre 2020***

Intitulé du dossier

A-576-3 - Modification au calendrier universitaire
Dossier non-confidentiel

Responsable du dossier

Jean-Christian Pleau, vice-recteur à la vie académique

Dossier préparé par

Jean-Yves Deslauriers, agent de recherche et de planification, Registrariat - Direction

Nous diffusons ce document en vertu de notre devoir de consultation de la population étudiante uqamienne, ne groupe d'intérêt, tel qu'inscrit dans le Code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil (Articles 4.11 et 4.12 du Règlement no 2 de régie interne).

Pour toute information, commentaire ou question sur ce dossier, merci de nous contacter aux adresses courriel suivantes :

thibodeau.stephanie.2@gmail.com

Solidairement,

Votre déléguée étudiante au Conseil d'administration de l'UQAM,
Stéphanie Thibodeau

Cet avis d'inscription concerne un contrat, un règlement ou une politique que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

Synthèse du dossier

Le Conseil d'administration est invité à confirmer le calendrier universitaire révisé pour 2020-2021 et 2021-2022. Les paramètres retenus depuis plusieurs années pour la confection du calendrier universitaire demeurent inchangés sauf en ce qui a trait à la modification décrite ci-dessous.

Cette proposition, qui découle de la crise sanitaire provoquée par le coronavirus (COVID-19), vise l'aménagement d'une période de battement plus large entre le trimestre de l'automne et celui de l'hiver, en allongeant d'une semaine l'intervalle usuel, de manière à permettre à la fois la prise d'un repos nécessaire et la préparation sereine du trimestre d'hiver, celui-ci devant être encore une fois ajusté pour répondre aux normes sanitaires en vigueur, comme ce fut le cas lors des deux derniers trimestres. Le calendrier du trimestre de l'été 2021 doit quant à lui être révisé de manière conséquente au déplacement d'une semaine du trimestre d'hiver.

Page 1 de 2

2

Vous trouverez aux calendriers universitaires 2020-2021 et 2021-2022, en caractères **gras**, les dates ayant fait l'objet d'une modification.

Les modifications apportées concernent les éléments suivants :

- Le début du trimestre d'hiver 2021 est reporté d'une semaine. Toutes les dates qui en découlent ont conséquemment été ajustées.
- Compte tenu de la date de fin reportée du trimestre d'hiver 2021, le début du trimestre d'été 2021 est également reporté d'une semaine, de même que toutes les autres dates qui en découlent.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Projet de résolution

Modification au calendrier universitaire

RÉSOLUTION 2020-XX-XXXXX

ATTENDU les documents déposés en annexe A-576-3;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la Vie académique;

ATTENDU la nécessité d'accorder un délai plus grand entre les deux trimestres de l'automne 2020 et de l'Hiver 2021 en raison crise sanitaire provoquée par le coronavirus (COVID-19);

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Conseil d'administration :

CONFIRME le calendrier modifié 2020-2021;

CONFIRME le calendrier modifié 2021-2022

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ET DE CYCLES SUPÉRIEURS 2020-2021 (Révisé, octobre 2020)**

	Été 2020	Automne 2020	Hiver 2021
Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps complet au premier cycle : • Premier cycle à temps complet • Premier cycle à temps partiel (prog. non contingentés et dans certains prog. non contingentés) • Premier cycle à temps partiel (programmes non contingentés)	N/A N/A N/A	1 ^{er} mars 1 ^{er} mai 1 ^{er} août	1 ^{er} novembre 1 ^{er} novembre 1 ^{er} novembre
Période de réinscription	2 au 6 mars	9 au 13 mars	26 octobre au 13 novembre
Période d'inscription des nouveaux étudiants	16 au 20 mars	16 mars au 5 juin	16 novembre au 4 décembre
Début de la période d'inscription des étudiants libres	6 avril	6 juillet	7 décembre
Période de modification et d'annulation de cours sans facturation	14 avril au 8 mai	23 mars au 5 juin (selon facultés/écoles) 13 juillet au 15 septembre	14 décembre au 21 janvier
Début des cours	4 mai	6 août*, 31 août ou 8 sept. (selon facultés/écoles)	14 janvier
Période d'abandon de cours avec facturation sans mention d'échec	11 mai au 2 juillet (période intensive) 11 mai au 20 août (période régulière)	16 septembre au 11 novembre**	22 janvier au 18 mars**
Assurances collectives pour les associations étudiantes	N/A	16 septembre au 15 octobre	22 janvier au 21 février
Congés	18 mai 24 juin 1 ^{er} juillet	7 septembre 12 octobre	2 avril 5 avril
Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité	15 juillet	18 septembre (premier versement) 16 octobre (deuxième et dernier versement)	29 janvier (premier versement) 5 mars (deuxième et dernier versement)
Fin des cours	23 juin (période intensive) 14 août (période régulière)	18, 21 ou 23 décembre (selon facultés/écoles)	28 avril, 5 mai ou 9 mai (selon facultés/écoles)
Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation (cours-années seulement)	14 août	23 décembre	9 mai
Date limite de remise des résultats des cours au Registriariat	9 juillet (période intensive) 28 août (période régulière)	14 janvier	12, 19 ou 21 mai (selon facultés/écoles)
Semaine de lecture ou de relâche (selon facultés/écoles)	N/A	N/A	8 au 14 mars

* D'autres dates de début des cours s'appliquent selon la spécialisation et le degré d'avancement dans le programme (consulter le site Web du Département des sciences biologiques)

** Pour les cours donnés en mode intensif, la date limite d'abandon correspond à 60 % de la durée du cours (RS, art. 5.13; R8, art. 4.12.2)

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021 des études de premier cycle et de cycles supérieurs (révisé, octobre 2020)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2017-CE-13176 du 9 mai 2017) (projet, mai 2017)
Approuvé par le Conseil d'administration (2017-A-17453 du 30 mai 2017) (projet, mai 2017)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2018-CE-13413 du 15 mai 2018) (projet révisé, mai 2018)
Approuvé par le Conseil d'administration (2018-A-17824 du 29 mai 2018) (projet révisé, mai 2018)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2019-CE-13632 du 16 avril 2019) (projet révisé, avril 2019)
Approuvé par le Conseil d'administration (2019-A-18100 du 30 avril 2019) (projet révisé, avril 2019)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (3 avril 2020) (projet révisé, avril 2020)
Approuvé par le Conseil d'administration (3 avril 2020) (projet révisé, avril 2020)

<http://www.etudier.uqam.ca/calendriers>

2020

2021

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ET DE CYCLES SUPÉRIEURS 2021-2022 (révisé, octobre 2020)**

	Été 2021	Automne 2021	Hiver 2022
Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps complet au premier cycle : <ul style="list-style-type: none"> • Premier cycle à temps complet • Premier cycle à temps partiel (prog. non contingents et dans certains prog. non contingents) • Premier cycle à temps partiel (programmes non contingents) 	N/A N/A N/A	1 ^{er} mars 1 ^{er} mai 1 ^{er} août	1 ^{er} novembre 1 ^{er} novembre 1 ^{er} novembre
Période de réception	1 ^{er} février au 7 mai	8 février au 14 septembre	4 octobre au 17 janvier
Période d'inscription des nouveaux étudiants	15 février au 7 mai	15 février au 14 septembre	12 octobre au 17 janvier
Début de la période d'inscription des étudiants libres	6 avril	7 juin	6 décembre
Date limite de modification et d'annulation de cours sans facturation	14 mai	14 septembre	17 janvier
Début des cours	10 mai	5 août*, 30 août ou 7 sept. (selon facultés/écoles)	10 janvier
Période d'abandon de cours avec facturation sans mention d'échec	15 mai au 9 juin (période intensive) 15 mai au 15 juillet (période régulière)	15 septembre au 10 novembre**	29 janvier au 14 mars**
Assurances collectives pour les associations étudiantes	N/A	15 septembre au 14 octobre	18 janvier au 17 février
Congés	24 mai 1 ^{er} juin 1 ^{er} juillet	6 septembre 11 octobre	15 avril 18 avril
Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité	11 juin	17 septembre (premier versement) 15 octobre (deuxième et dernier versement)	21 janvier (premier versement) 25 février (deuxième et dernier versement)
Fin des cours	20 juin (période intensive) 20 août (période régulière)	17, 20 et 22 décembre (selon facultés/écoles)	22, 29 avril et 1 ^{er} mai (selon facultés/écoles)
Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation (cours annulés seulement)	20 août	22 décembre	1 ^{er} mai
Date limite de remise des résultats des cours au Registriariat	16 juillet (période intensive) 3 septembre (période régulière)	10 janvier	6 ou 13 mai (selon facultés/écoles)
Semaine de lecture ou de remise (selon faculté/école)	N/A	N/A	28 février au 6 mars

* D'autres dates de début des cours s'appliquent selon la spécialisation et le degré d'avancement dans le programme (consulter le site Web du Département des sciences biologiques)

** Pour les cours donnés en mode intensif, la date limite d'abandon correspond à 60 % de la durée du cours (R5, art. 5.13.18, art. 4.12.2)

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022 des études de premier cycle et de cycles supérieurs (révisé, octobre 2020)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2018-CE-134-133 du 15 mai 2018) [projet, mai 2018]
Approuvé par le Conseil d'administration (2018-A-1824 du 23 mai 2018) [projet, mai 2018]

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2019-CE-136-133 du 16 avril 2019) [projet révisé, avril 2019]
Approuvé par le Conseil d'administration (2019-A-18101 du 30 avril 2019) [projet révisé, avril 2019]

Approuvé par le Conseil d'administration (2020-A-18511 du 23 juin 2020) [projet révisé, juin 2020]

<http://www.etae.uqam.ca/calendriers>

2021

2022